



Paris, le 23 février 2010

**Communiqué**

**Marisol TOURAINE**

**Secrétaire nationale à la santé et à la sécurité sociale**

### **Le Gouvernement passe en force sur les retraites des infirmiers hospitaliers**

Alors que le Président de la République avait annoncé à l'issue du sommet social du 15 février dernier ne pas vouloir passer en force sur la question des retraites et faire de la pénibilité un des sujets de sa réforme, le gouvernement vient d'apporter un démenti spectaculaire à ses engagements.

Alors que les négociations avec les partenaires sociaux sur les conditions de départ en retraite des infirmiers et des corps paramédicaux des fonctions publiques viennent d'échouer, le gouvernement a déposé jeudi dernier une lettre rectificative au projet de loi relatif à la rénovation du dialogue social dans la fonction publique pour imposer le report de l'âge de départ en retraite.

Le Parti socialiste dénonce avec vigueur ce passage en force au mépris du dialogue social. Il s'étonne de la rapidité avec laquelle le gouvernement propose un texte de loi, alors que l'échec des négociations sur la pénibilité, en septembre 2008, n'a toujours donné lieu à aucun projet de loi. Le travail des infirmiers est considéré comme pénible, Le Parti socialiste exprime sa préoccupation sur la manière dont ce facteur sera pris en compte dans la future réforme. Enfin, il conteste l'émission de la réforme des retraites ; à quelques mois du débat annoncé, ce coup de force signe la méthode de la droite.